



Populations légales au 1^{er} janvier 2013

228 868 Haut-Pyrénéens

Julien Kourdo

Au 1^{er} janvier 2013, les Hautes-Pyrénées comptent 228 868 habitants. Entre 2008 et 2013, la population évolue peu ; elle diminue d'environ 40 habitants chaque année. Cette quasi stabilité démographique n'est partagée qu'avec le département de la Lozère dans la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Elle résulte, d'une part, d'une baisse sensible de la population dans les principales communes et d'autre part, d'un relatif dynamisme dans nombre de petites communes, que ce soit au nord du département, partie la plus peuplée, ou au sud, dans les vallées pyrénéennes.

Dépeuplement à Tarbes, dynamisme en périphérie

Sixième grande aire urbaine de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, l'aire de Tarbes compte 115 497 habitants au 1^{er} janvier 2013 (y compris une commune des Pyrénées-Atlantiques). Cette stabilité par rapport à 2008 masque deux mouvements contradictoires : la commune de Tarbes continue de perdre de nombreux habitants (620 en moyenne chaque année) tandis que la banlieue et surtout la couronne périurbaine en gagnent (respectivement 225 et 400 chaque année) ; ce dynamisme allant croissant avec l'éloignement de la ville-centre.

La population des deux autres agglomérations importantes du département se replie également en 2013. En effet, le nombre d'habitants des agglomérations de Lourdes et de Bagnères-de Bigorre baisse respectivement de 0,8 % et de 0,6 % par an entre 2008 et 2013. Les agglomérations les moins peuplées et les plus éloignées des principales communes du département sont, au contraire, en hausse de population : Lamarque-Pontacq (+ 1,4 % par an), Lannemezan (+ 0,8 %) et Juillan (+ 0,6 %).

Si la population de communes importantes comme Séméac est en recul, elle progresse pour certaines situées dans l'aire urbaine de Tarbes ou à sa périphérie (Bordères-sur-l'Échez, Orleix), autour de Lannemezan, le long de l'autoroute reliant Pau et Tarbes à Toulouse, ou encore dans les vallées (autour d'Argelès-Gazost). Dans le massif pyrénéen, des communes touristiques comme Campan, Cauterets et Saint-Lary-Soulan perdent également des habitants entre 2008 et 2013.

1 Population du département

Population municipale au 1 ^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne			
	Population en 2013	Population en 2008	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)
Hautes-Pyrénées	228 868	229 079	0,0
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	5 683 878	5 419 946	1,0
France métropolitaine	63 697 865	62 134 866	0,5
Grande aire urbaine du département			
Tarbes ⁽¹⁾	113 589	113 589	0,0
Principales unités urbaines du département			
Tarbes	75 624	77 609	-0,5
Lourdes	17 598	18 290	-0,8
Bagnères-de-Bigorre	12 932	13 322	-0,6
Argelès-Gazost	7 003	7 170	-0,5
Juillan	6 270	6 075	0,6

(1) Y compris partie hors Hautes-Pyrénées

Source : Insee, recensements de la population exploitation principale

2 Population des principales communes des Hautes-Pyrénées

Population municipale au 1 ^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne			
Principales communes	Population en 2013	Population en 2008	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)
Tarbes	41 062	44 173	-1,5
Lourdes	14 644	15 410	-1,0
Aureilhan	7 959	7 801	0,4
Bagnères-de-Bigorre	7 633	8 003	-0,9
Lannemezan	5 940	5 716	0,8
Vic-en-Bigorre	4 990	5 116	-0,5
Bordères-sur-l'Échez	4 733	4 076	3,0
Séméac	4 713	4 950	-1,0
Juillan	4 076	3 868	1,1
Barbazan-Debat	3 437	3 432	0,0

Source : Insee, recensements de la population exploitation principale



Source : Insee, recensements de la population

Définitions

Unité urbaine : La définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants (pas plus de 200 m entre deux constructions). Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

Aire urbaine : L'aire urbaine est la zone d'influence, en termes d'emploi, d'une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois (pôle). C'est un ensemble de communes comprenant un pôle et sa couronne constituée par les communes (rurales ou urbaines) dont au moins 40 % des actifs en emploi travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Si le pôle compte au moins 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une grande aire urbaine et sa couronne est dite périurbaine.

Insee Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
31054 Toulouse cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédacteur en chef :
Michèle Even

ISSN : 2417-1034

© Insee 2015

Pour en savoir plus

En données complémentaires :

- Population communale des communes du département
- Population communale des aires et unités urbaines de Midi-Pyrénées
- Répartition de la population selon les espaces du zonage en aires urbaines 2010